

La forêt française en danger ?

Bien qu'en légère progression, nos forêts souffrent, entre autres, de l'absence de gestion de certaines parcelles et du nouvel intérêt que lui portent des investisseurs en quête d'une rentabilité incompatible avec son rythme de vie.

Grandes absentes de la loi climat, nos forêts souffrent du réchauffement et du développement de pratiques sylvicoles intensives. Il est urgent d'écouter les hommes de terrain qui prônent une gestion respectueuse de la nature, arbre par arbre.

« *Les bonnes pratiques sylvicoles avancent, mais elles avancent trop lentement. Il faudrait que nous soyons plus soutenus au niveau de l'État !* » De Dambach, dans le Bas-Rhin, où il enchaîne les réunions Zoom quand il n'arpeute pas les milliers d'hectares de forêts sur lesquels il veille dans le Nord-Est du pays, Evrard de Turckheim ne cache pas sa déception. Pourtant, au milieu de l'agitation politico-écologique-médiatique qui secoue les branches de la forêt française depuis quelques mois, le président de l'association [Pro Silva France](#) a toujours gardé le sens de la mesure, à l'image de la stabilité que prônent les quelques quatre cents forestiers français réunis au sein de ce réseau international revendiquant une gestion de la forêt irrégulière, appelée aussi à couvert continu, où les peuplements sont de taille et d'essences variées, et les coupes effectuées arbre par arbre.



Propriété de la Ville de Caen, la forêt de Grimposcq couvre 482 hectares. © Roi.dagobert



Ingénieur et expert forestier, Evrard de Turckheim est président de l'association Pro Silva France, qui se bat pour une gestion de la forêt dite « à couvert en continu ». © Benoit Loiseau

Déçu, mais par quoi ? Déçu d'être consulté, écouté, mais que les idées et propositions portées par une association pourtant louée pour ses services rendus à la biodiversité et aux écosystèmes n'aient été prises en compte, ni dans le [rapport sur la forêt et la filière bois](#) rendu en septembre dernier par la députée LREM Anne-Laure Cattelot, ni dans l'élaboration des mesures du plan de relance concernant la forêt, encore moins dans la loi climat...

« Les bonnes pratiques sylvicoles avancent, mais elles avancent trop lentement. Il faudrait que nous soyons plus soutenus au niveau de l'État ! »

Evrard de Turckheim, président de l'association Pro Silva France

La forêt française est mal en point. Détenue aux deux tiers par des propriétaires privés et pour un tiers par l'État ou les collectivités locales, elle est en légère progression (selon l'[Institut national de l'information géographique et forestière](#) (IGN), sa superficie est passée de 14,1 millions d'hectares en 1985 à 17 millions d'hectares en 2017). Mais elle souffre des changements climatiques, de l'absence de gestion de certaines parcelles, de la plantation massive de peuplements de résineux à croissance rapide comme les épicéas, plus vulnérables au réchauffement, de l'internationalisation des flux qui mettent en concurrence les scieries françaises avec les acheteurs chinois, et de la financiarisation générale de notre société qui pousse de nouveaux investisseurs à s'intéresser aux forêts alors que leur vision de la rentabilité est trop souvent incompatible avec le rythme de ces dernières.



La Chine exporte en masse le chêne français, dont le prix a bondi ces dernières années. Conséquence : certaines scieries françaises manquent de matière première. © Canopée Forêts vivantes

Le public, lui, toujours plus urbain, toujours plus éloigné de la nature, est, paradoxalement, très attaché à cette forêt imaginaire que chacun de nous porte en soi. Depuis trois ans, les images passées dans les médias de pans entiers de forêts vosgiennes en train d'agoniser, de machines envahissantes abattant les arbres à la chaîne dans le Morvan et dégradant les sols, ont marqué les esprits. Les promeneurs, lors de leurs sorties dominicales, sont choqués à la vue des coupes rases qui blessent les paysages dans lesquels ils viennent chercher du réconfort.



Exemple d'abattage massif, ou coupe rase, dans le Morvan. © Chat Sauvage

La forêt, qui devrait être source d'apaisement, est en train de devenir un sujet d'angoisse supplémentaire. Certains, pour la sauver, réclament sa mise sous cloche, récusant sa fonction productive pourtant essentielle. D'autres voix, les plus bruyantes, soutenues par les industriels, proclament haut et fort qu'il faut raser et replanter massivement, de nouvelles essences s'il le faut. Ceux-là ont été entendus par le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation,

Julien Denormandie, ingénieur des eaux et forêts, et neveu de Laurent Denormandie, PDG de l'entreprise de transformation [Sylvabois](#), qui a présidé la [Fédération nationale du bois](#) de 2002 à 2014.



*Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture
et de l'Alimentation, en compagnie de
forestiers de Lyons-la-Forêt (Eure). © ONF*

Sur les 200 millions d'euros octroyées à la forêt et à la filière bois en décembre dernier dans le cadre du plan de relance, 150 millions sont donc affectés à la replantation de 45 000 hectares « *sur des parcelles déperissantes et pauvres* ». La [Fédération nationale des communes forestières](#) et certaines foncières forestières privées se sont félicitées de cette manne de fonds publics.

Cet argent est-il pourtant bien dépensé ? Si personne ne nie l'importance des replantations dans les cas désespérés, certains experts s'interrogent et s'inquiètent pourtant du manque de contreparties exigées. En échange des aides, le Comité gestion durable des forêts, créé à la demande du gouvernement en décembre 2019 et qui réunit tous les acteurs de la filière, avait ainsi demandé que, dès qu'elles atteignent la taille de quatre hectares, les parcelles soient diversifiées à hauteur de 30 %. Écoutant les plaintes de certaines coopératives forestières adeptes de la monoculture, le ministre a finalement rabaisé le taux de diversification à 20 %, et seulement à partir de dix hectares.

**« Dans une forêt bien gérée, il est inutile de
replanter, sauf de manière ponctuelle. »**

Evrard de Turckheim

Le président de Pro Silva, lui, pense qu'il ne faut pas se précipiter. « *Avec le plan de relance, regrette-t-il, nous voilà repartis sur de grands travaux... et on s'apprête à planter des essences exotiques dans le sud de la France, comme les eucalyptus. Alors que la forêt dont on a pris en compte la naturalité depuis 35 ans ne nécessite pas de faire appel à l'État. Les semis se régénèrent tout seuls ! Dans une forêt bien gérée, il est inutile de replanter, sauf de manière ponctuelle.* »



Bordant le bassin d'Arcachon, la forêt de Biganos (Gironde) fait partie du Parc naturel régional des Landes de Gascogne. © Kinek

« Si on replante des champs d'arbres et pas des forêts, on s'expose à des ravages parce que les maladies et les insectes se propagent davantage dans des écosystèmes pauvres » s'inquiétait également le président du [Conseil national de la nature](#) et professeur au Muséum d'histoire naturelle, Serge Muller, dans le journal *La Croix* du 21 janvier dernier. Les membres de l'association [Canopée](#), très impliquée dans la défense de la forêt française, ont aussi dénoncé l'orientation « plantations industrielles » du volet forêt du plan de relance. Le [Syndicat national unifié des personnels des forêts et de l'espace naturel](#) (Snupfen Solidaires) s'en est ému. Les forestiers sont d'autant plus amers de voir cette manne distribuée à la filière bois, que l'[Office national des forêts](#) (ONF), largement endetté, a perdu 5 000 postes en 20 ans, soit quatre emplois sur dix, et failli en perdre encore 95 supplémentaires en 2020, emplois heureusement sauvés in extremis – mais jusqu'à quand ? – dans une deuxième lecture de la loi de finances par le gouvernement...



Exploitation du nord de l'Alsace travaillant sur un peuplement mené en sylviculture à couvert continu.
© Evrard de Turckheim



Peuplement mélangé géré en sylviculture à couvert continu, avec diverses essences et diverses hauteurs en mélange intime. © Evrard de Turckheim

Pourtant, dans les forêts publiques, de plus en plus d'équipes de l'ONF apprennent à se remettre en question. Elles se forment, échangent et ont déjà adopté, sous la pression des associations de riverains, le principe de la futaie irrégulière dans 35 % de leurs surfaces en sylviculture depuis 2017, principalement dans certains massifs du Grand Est ainsi qu'en Ile-de-France. Plusieurs milliers d'hectares de forêts publiques du Jura sont aussi gérées depuis longtemps selon des méthodes très voisines, celles de « la forêt jardinée ».

**« Lorsque je rentre dans une forêt, c'est un peu
comme si j'entrais dans une cathédrale. J'ai
toujours une sorte d'appréhension : qui suis-je
pour intervenir ? »**

*Philippe de Saizieu, gestionnaire de forêts privées
dans l'Eure*

La sylviculture à couvert continu nécessite des bûcherons, des techniciens et des ingénieurs forestiers mieux formés, passant du temps sur le terrain à observer et investis dans le long terme sur chaque parcelle. La forêt y est mélangée, en espèces, en âges d'arbres. L'apport de bois mort régulier améliore la biodiversité. L'humus, cet or du sol qui garantit la santé des végétaux, y est préservé, ainsi que les ressources en eau. L'érosion est maîtrisée. « *Nous coupons moins et privilégions la production d'arbres de très grande qualité et de gros diamètres parce qu'ils sont plus vieux au moment de la coupe*, précise Philippe de Saizieu, ancien élève des Eaux et Forêts, défenseur de la sylviculture à couvert continu et gestionnaire de forêts privées dans l'Eure, entre autres. *Nous stockons donc plus de carbone et plus longtemps. Les rendements sont bons et le capital-bois amélioré en permanence. Nous intégrons l'écosystème complexe forestier et paysager. Lorsque je rentre dans une forêt, c'est un peu comme si j'entrais dans une cathédrale. J'ai toujours une sorte d'appréhension : qui suis-je pour intervenir ? J'essaie de comprendre l'intérêt de chaque arbre... »*



Dans le massif des Vosges, grâce à la présence de feuillus, à la diversité des âges et à la qualité de l'humus, la forêt a résisté au terrible scolyte qui décimait les résineux et elle s'est adaptée.

© Chemose

Dans la forêt familiale d'Alsace, dont Evrard de Turckheim a repris la gestion en sylviculture irrégulière à la suite de son père, après ses études à l'École polytechnique de Zürich, les résultats, au bout de 35 ans de bonnes pratiques, sont spectaculaires. Le terrible scolyte s'est attaqué aux résineux comme partout dans le massif des Vosges mais, alors que les peuplements uniformes d'épicéas sont décimés, grâce à la présence de feuillus, la diversité des âges et la qualité de l'humus, la forêt a résisté et elle apprend à s'adapter.

Pour répondre aux enjeux, le réseau Pro Silva a donc émis un certain nombre de propositions dont le soutien à la formation, à la filière à haute valeur ajoutée, au bois local et aux circuits courts, l'orientation des aides vers une sylviculture respectueuse qui rend des services par sa valorisation des écosystèmes, plutôt qu'à la production de masse, le fait de privilégier la rémunération des intervenants à la vacation, plutôt qu'au pourcentage, système qui

encourage des travaux lourds et coûteux... Des propositions qui vont dans le même sens que les recommandations de la convention citoyenne, réduites à... zéro article dans la proposition de loi Climat et résilience du gouvernement. Au point que la députée Anne-Laure Cattelot s'en était émue cet hiver sur Twitter : « *Cher gouvernement, faut-il supprimer l'arbre du logo de la loi Climat et résilience ?* »

Finalement, le mélange d'essences a été reconnu dans la loi comme un principe clé de la gestion forestière et des stratégies d'adaptation, contre l'avis du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Le rendez-vous est pris désormais pour 2022. L'an prochain, le programme national de la forêt et du bois devra être révisé et une stratégie nationale pour l'adaptation des forêts au changement climatique mise en place. Espérons que, cette fois, la voix de la forêt sera entendue.